

Le magazine des habitants de

Nieul sur Mer

LA VILLE QUI NOUS RASSEMBLE - N°36 DÉCEMBRE 2015



PAGE 11

Un appel
aux dons pour
sauver notre
clocher

7 • Année 2015
Bilan d'une année
d'actions municipales

8-9 • Associations et culture
A année exceptionnelle,
programmation exceptionnelle

Le magazine des habitants de

Nieul sur Mer

LA VILLE QUI NOUS RASSEMBLE - N°36 DÉCEMBRE 2015

**3 Patchwork**

L'actualité en bref.

4 LE DOSSIER**L'accessibilité dans les bâtiments communaux**

Une obligation pour tous.

6 Patrimoine

La sauvegarde de notre nouveau clocher. Appel aux dons.

7 Bilan 2015

Les actions municipales en 2015.

8 Associations et culture

Dans la foulée de Nicolas Horeau. Monique Van Beveren, peintre.

10 Environnement et littoral

Le Port change de cap.

11 Bon à savoirCréations d'entreprises.
2 nouveaux agents.
Le mot de l'opposition.**12 Agenda****En couverture :**

Le Clocher de l'église.

Photo : Gilles Delacuvellerie

Mairie - BP13 - 17137 Nieul-sur-Mer
mairie@nieul-sur-mer.fr • Tél. : 05 46 37 40 10
Directeur de la publication : Henri Lambert
Rédactrice en chef : Nancy Henry, DGS
Secrétaire de rédaction : Céline JolyMaquette : RC2C • Photos : Service Communication •
Impression : Imprimerie Rochelaise • Imprimé sur
du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion
durable des forêts • Tirage 2 560 exemplaires •
Dépôt 4^e trimestre 2015.

nieul-sur-mer.fr

Flashez pour visionner
les anciens numéros ou
pour en savoir plus sur
la Commune

Vendredi 13 novembre, notre pays a été la cible d'attentats terroristes à Paris faisant de très nombreuses victimes parmi nos compatriotes et des centaines de blessés. L'horreur, la colère, l'effroi sont les mots qui viennent à l'esprit après ces actes de sauvagerie et d'obscurantisme. Le pays dans son ensemble doit agir solidairement et unanimement afin de défendre nos valeurs humanistes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

Le lundi 16 novembre, un hommage a été rendu aux victimes lors d'une minute de silence en mairie. C'est avec émotion que j'ai vu de nombreux habitants de la commune se joindre à nous pour partager ce moment de recueillement et de solidarité, preuve de notre unité face à ces terribles épreuves.

« Décembre, le temps du bilan »

Traditionnellement, le mois de décembre est le moment où chacun(e) fait le bilan de son année et pointe les projets de l'année à venir. C'est donc le moment que j'ai choisi, en lien avec l'ensemble de la Municipalité, pour dresser le bilan de nos actions au cours de l'année 2015, qui constitue la première année pleine de ce mandat. Un bilan dressé dans un souci de transparence afin de permettre à chaque Nieulais(e) de mieux connaître les réalisations, mais aussi la ligne politique de chaque commission.

Le travail fourni au cours d'une année ne se limite pas aux actions concrètes que vous pouvez observer « sur le terrain ».

Les commissions travaillent sur des dossiers de fond qui mobilisent parfois des études approfondies. Il en est ainsi notamment de tous les dossiers pilotés par la Communauté d'Agglomération auxquels la commune est associée, comme par exemple le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), le plan d'action et de prévention des inondations (PAPI) ou les réflexions sur les transports en commun. Il en est ainsi également de tous les projets menés dans le cadre du programme de notre mandat. En page 7 de votre magazine, vous trouverez donc le bilan, en synthèse, présenté par chaque adjoint. En synthèse parce qu'évidemment la liste est bien plus longue !

L'année 2015 se termine et va bientôt laisser la place à l'année 2016. Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé, mais aussi de paix, de tolérance et de fraternité. Que l'année à venir nous unisse et nous réunisse.

Henri Lambert, Maire de Nieul-sur-Mer



Discours du Maire à l'occasion de la soirée d'accueil des nouveaux Nieulais



Résultats du concours de peinture.

RETOUR SUR

LA FÊTE DES ARTS

26 artistes nieulais étaient présents, dont 17 ont ouvert leur porte. 20 Nieulais ont accueilli des artistes nieulais ou extérieurs, ce qui représente 37 lieux d'accueil. 48 artistes extérieurs étaient présents. Le public a donc pu rencontrer 74 artistes différents dans des domaines très variés telles que la sculpture, la peinture et ses multiples techniques, la photo, portée aussi bien par des professionnels que par des amateurs, sans oublier le Club Photo de la ville qui a su créer un pôle photo digne de ce nom.

Cet événement permet également de découvrir les richesses patrimoniales de notre ville, qu'elles soient publiques ou privées.

Un grand merci à l'ensemble des Nieulais qui ouvrent leur propriété dans un esprit convivial et de partage.

C'EST DÉCIDÉ !

Travaux de mise en accessibilité des trois écoles

Le conseil municipal du mois d'octobre a décidé à l'unanimité de déposer auprès du Député Olivier Falorni une demande de subvention, au titre de la réserve parlementaire, pour les travaux de mise en accessibilité des trois écoles.

LA PHRASE

La prise en compte de l'environnement doit être notre préoccupation pour chaque projet communal



Jean-Marc Sornin,
à la commission Environnement

Conseil d'Enfants

Les nouveaux membres

Kaëna BLANCHARD	Thomas DOS REMEDIOS	Paul RENOULEAU
Gaëtan CREUSOT	Elliot FRETI	Océane RODRIGUES
Lilou DUMAS	Nathan GROSSIN	Elodie SAYSANA
Jeanne DE DIETRICH	Alaïs MOREAU	Margaux SOARES
Pauline DOS REMEDIOS	Lonie RENARD	Camille TURBE



Election du Conseil d'Enfants le 16 octobre 2015.

L'ACCESSIBILITÉ DANS LES BÂTIMENTS UNE OBLIGATION POUR TOUS

La commune s'engage sur les trois prochaines années à mettre en conformité l'ensemble de ses bâtiments communaux. Retour et explications sur la notion d'accessibilité.



Tenir compte des difficultés à se déplacer de chaque personne.

Personne à mobilité réduite

Les personnes à mobilité réduite sont toutes des personnes qui ont une difficulté à se mouvoir, c'est-à-dire :

- Les personnes handicapées (comprenant les personnes ayant des incapacités motrices et les personnes en fauteuil roulant).
- Les personnes de petite taille.
- Les personnes avec des bagages encombrants.
- Les personnes âgées .
- Les femmes enceintes.
- Les personnes avec des chariots à provisions et les personnes avec des jeunes enfants (y compris avec des enfants en poussette).

Le dispositif législatif- Loi du 11 février 2005 dite « Loi Handicap »

La loi donne une toute autre définition du handicap.

Elle rompt avec les lois précédentes dans la mesure où elle fait référence à tous les types de handicap qu'ils soient définitifs ou temporaires :



Déficiência visuelle



Déficiência auditive



Déficiência psychique, cognitive et mentale



Déficiência motrice

Elle aborde la question de l'accessibilité de toute la chaîne de déplacement, à savoir du domicile à son travail ou aux services publics, en passant par la voirie, les écoles, les transports.

Elle s'applique à des aménagements ou bâtiments existants et non plus seulement dans le cadre de travaux nouveaux.

En résumé, les enjeux de la loi pour objectif de donner l'accès « à tout, pour tous » sans discrimination, ce quel que soit le handicap.

« Donner accès à tous, pour tous, sans discrimination, quel que soit le handicap »

Loi du 11 février 2005



Tous les établissements recevant du public, comme ici à l'école du Fief Arnaud, doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La mise en accessibilité des bâtiments commerciaux ou artisanaux ne relève pas de la commune. Il appartient en effet à chaque commerce de se mettre aux normes. Toutefois dans une démarche globale de mise en accessibilité des établissements existants sur la commune, tous les commerçants de Nieul-sur-Mer ont été conviés à une réunion d'information, co-animée par la commune et la CCI de La Rochelle, afin de les éclairer sur leurs obligations, sur les dérogations et sur les possibilités d'accompagnement.

+ Rens. CCI La Rochelle, M. Briand 05 46 00 54 00 – m.briand@larochelle.cci.fr

CONFORME À NOS ENGAGEMENTS

Le mot de l'élu

Ce programme de finalisation de la mise en accessibilité des bâtiments communaux est un engagement majeur de l'ensemble des membres de la Commissions Bâtiments dans cette mandature.

Patrick Philbert, adjoint délégué aux bâtiments et à l'accessibilité

COMMUNAUX :

Un nouveau dispositif : l'Agenda d'accessibilité Programmée (ADAP)

L'Etat a fait le constat que la mise en œuvre de la loi 2005 avec une échéance initialement prévue au 1^{er} janvier 2015 n'était pas respectée. Seulement 40 % des établissements recevant du public (ERP) sont accessibles, suivant les statistiques nationales.

Suite à ce constat, l'Etat décide de compléter la loi de 2005 en créant, par une ordonnance du 27 septembre 2014, le dispositif de l'agenda d'accessibilité programmée.

Ce dispositif dérogatoire à la loi de 2005 est un document de programmation pluriannuelle qui précise la nature et le coût des travaux nécessaires à la mise en accessibilité d'un ERP. Il est obligatoire pour tout ERP non accessible au 31 décembre 2014.

Il permet ainsi de proroger l'obligation de mise en conformité avec un engagement ferme de réalisation sur une durée encadrée de 3 à 6 ans selon le classement de l'établissement.



Exemple de mise en conformité pour l'accueil.

La mise en place de notre ADAP

La commune a missionné le bureau d'étude SOCOTEC pour réactualiser les diagnostics des bâtiments déjà existants, afin de déterminer ce qu'il y a lieu de mettre en œuvre sur chacun des bâtiments existants pour le rendre accessible.

Il ne s'agit pas de tout reprendre, la commune ayant déjà réalisé les mises en conformité dans tous ses travaux neufs ou de rénovation depuis 2005, comme à l'Espace Michel Crépeau, au sein des sanitaires des écoles ou encore l'accès pour se rendre à la mairie.

La commission communale d'accessibilité a été saisie du dossier de mise en œuvre de notre ADAP et de de son suivi (trois réunions se sont déroulées en 2015). Puis, dans une démarche volontariste, elle a proposé une programmation pluriannuelle de travaux sur 3 ans à compter de 2016.



Rampe d'accès à la mairie.

À RETENIR

ADAP : Agenda d'Accessibilité Programmée, dispositif dérogatoire à la loi de 2005 pour mise en conformité des bâtiments communaux.

3 ANS
DURÉE DES
TRAVAUX
2016/2018

540 000 €

c'est le montant global des travaux pour la mise en conformité d'accessibilité pour les 15 bâtiments communaux.

Les engagements de la commune

Le dossier a été déposé le 25 septembre 2015 auprès de la sous-commission départementale d'accessibilité qui a instruit nos demandes de travaux pour la Préfecture.

La commune s'engage ainsi, par l'élaboration de son Agenda d'Accessibilité Programmée, à réaliser les travaux de mise en conformité des quinze bâtiments communaux recevant du public.

Les dépenses engagées pour la mise en conformité de l'ensemble des bâtiments sont réparties comme suit :

- Pour 2016 : 125 000€ / Mairie, DSTU/CCAS, école Fief Arnaud
- Pour 2017 : 210 000€ / école G. Chobelet, Maison des Associations
- Pour 2018 : 205 000€ / école F. Dolto, bibliothèque espace Michel Crépeau et tous les autres ERP communaux

Ce qui représente un montant global pour les travaux de 540 000 € en autofinancement communal.



Ecole du Fief Arnaud : travaux prévus en 2016.

SAUVEGARDE DE NOTRE CLOCHER : UN FINANCEMENT PARTICIPATIF

Toutes les bonnes volontés sont sollicitées pour sauver ce joyau de plus de 600 ans.

L'église Saint Philbert, située en centre-bourg, n'est plus à présenter. Et pourtant tout le monde ne sait pas que cet édifice religieux est âgé de plus de 600 ans, les parties les plus anciennes datant des XIV^e-XV^e siècles. Il témoigne d'ailleurs de la taille imposante du bâtiment à l'origine médiévale.

Quasiment en ruines en 1640

Les guerres de religion, les hommes, le temps ont lourdement frappé l'église, laissée quasiment en ruines en 1640. Plusieurs campagnes de restauration se sont succédées dont la dernière date de la fin du XX^e siècle, suite à la démolition des fonds baptismaux menaçant de s'écrouler.

Au-delà du financement, mobiliser les bonnes volontés

Le fleuron de l'église est son clocher, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1925, qui constitue l'un des rares clochers-donjons typiques de l'Aunis et sur lequel on peut observer des graffitis gravés dans la pierre, dont certains remontent à 1722. Le clocher abrite le tombeau de René Josué Valin, notable rochelais du XVIII^e siècle.

Le clocher présente des fissures et des lézardes provoquant des infiltrations d'eau qui affaiblissent la maçonnerie et mettent en jeu la stabilité de ses structures, à tel point qu'il a fallu fermer la salle basse au public.

Face à l'urgence de la situation, la commune se mobilise pour mettre en place un programme de restauration dont le montant s'élève à plus de 200 000 euros.

Au-delà d'une recherche de financement, la Municipalité souhaite associer les habitants de la commune, les amoureux des bâtiments anciens, toutes celles et tous ceux qui souhaitent participer à la sauvegarde du clocher. Sous l'égide de la Fondation du patrimoine, une souscription publique est ouverte afin de permettre à tout donateur, particulier ou entreprise, de prendre une part active dans ce projet de territoire.

+ Rens. Mairie 05 46 37 40 10

Quels travaux pour le clocher ?



Consolidation des murs extérieurs : reprise des fissures, remplacement des pierres défectueuses.

Restauration de la terrasse du clocher, de l'**escalier à vis**, de la **salle basse** et de la **salle de l'horloge**.

Révision de l'installation du **paratonnerre**.

APPEL AUX DONNS

Le bulletin de souscription est téléchargeable sur le site de la commune www.nieul-sur-mer.fr

Les dons peuvent être déposés en mairie ou directement sur le site de la fondation du patrimoine www.fondation-patrimoine.org/33061

Des dons défiscalisés

Les dons sont déductibles à hauteur de 66 % de l'impôt sur le revenu et de 60 % de l'impôt sur les sociétés



ANNEE 2015 : BILAN D'UNE ANNEE D'ACTIONS MUNICIPALES

Chaque fin d'année est l'occasion de dresser le bilan des actions menées par la Municipalité et de mettre en lumière les grandes réalisations. Parce que si les principales activités d'une commune sont visibles par les habitants, de nombreuses actions à portée plus générales sont menées au sein des commissions et groupe de travail. Peu visibles, elles sont également peu (re)connues. Voici donc en synthèse, l'année 2015.



Sylvie Dubois
1^{ère} adjointe
Finances et
Communication

» La **commission finances** a souhaité parfaire sa connaissance des caractéristiques fiscales de la commune, identifier les leviers de ressources éventuellement disponibles sans recourir automatiquement à l'augmentation des taux d'imposition en réalisant un diagnostic fiscal avec la société Eco Finances. 2015 a également

été marquée par le lancement d'une souscription pour la rénovation du clocher de l'église Saint-Philbert, une première pour la commune. La communication a été dynamisée par un travail d'actualisation du magazine et par une réflexion sur la création d'un guide communal (qui aboutira début 2016).

» La **commission Environnement** a travaillé tout au long de l'année sur trois grands axes de réflexion. En premier lieu sur l'éclairage public, indispensable mais néanmoins source de perturbations nocturnes pour les écosystèmes et aussi source de gaspillage énergétique et économique ; ensuite sur le « zéro phyto » qui deviendra

en 2017 une obligation légale pour toutes les communes. Nous devons faire évoluer nos pratiques d'autant que la commune est engagée dans la charte Terre Saine. Enfin, dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal, un Groupe d'Acteurs Local a été constitué pour étudier les zones humides existant sur la commune.



Jean-Marc Sornin
Adjoint à
l'environnement
au développement
durable de la ville et
à l'écoquartier



Martine Hérault
Adjointe à l'enfance
jeunesse

» Les actions menées par la commission dans **l'intérêt des enfants** sont quotidiennes tout au long de l'année auprès des écoles, de la crèche, de l'accueil de loisirs. En 2015 on retiendra, en plus, la réactualisation du Projet Educatif Local, un nouveau marché de restauration plus « environnemental », la réalisation de deux fresques à la

maternelle et sur un transformateur cofinancé par ERDF à Lauzières, le lancement d'un projet de service au sein du service Enfance Jeunesse et le renouvellement du conseil d'enfants. Et toujours les minicamps et le séjour ski, Nieul étant la dernière commune de la CdA à l'organiser. Notons le soutien de la CAF, partenaire privilégié de nos actions.

» Toutes les actions de l'année 2015 ont gardé le même objectif : poursuivre entre la mairie et les associations des relations cordiales et constructives afin de **soutenir les actions du tissu associatif** dans la juste limite des moyens communaux. L'accent est également mis sur des

opérations visant à créer un dynamisme inter-associatif, comme le parcours du cœur ou la fête du Port du Plomb qui réunissent de nombreuses associations pour un public fidèle qui a su, cette année, braver les intempéries.



Gérard Gousseau
Adjoint à la vie
associative



Annie Grizon
Adjointe à la vie
culturelle

» L'ambition de la **commission culturelle** est d'animer la ville et de distraire le plus grand nombre de Nieulais possible avec le maintien des entrées à 3 €. 2015 a maintenu les programmes habituels (feu d'artifice, 5 concerts, 3 expositions, 6 spectacles...), ainsi que les

incontournables Fête des Arts et Fête du Port du Plomb. 2015 a aussi été l'occasion de diversifier l'offre avec des nouveautés comme le cinéma en hiver ou le concours photos. En tout, la commission culturelle a programmé une soixantaine de manifestations.

» Le projet majeur sur lequel travaille la **commission urbanisme** depuis le début de l'année 2015 et qui se poursuivra toute l'année prochaine est l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Il façonnera notre agglomération et nos habitudes de vie, il permettra plus

de cohérence et de solidarité entre toutes les communes. Parallèlement à ce vaste dossier, des actions de réfection des voiries ont été engagées : près de 3 km de trottoirs ont été repris ainsi que plus de 1 000m² de chaussées (voir magazine précédent).



François Aubin
Adjoint à l'urbanisme
et aux voiries



Fabienne Jarrault
Adjointe à l'action
sociale et
à la solidarité

» La **commission Action Sociale et Solidarité** a une ligne directrice : que tout citoyen soit au cœur de chacune des actions du CCAS. Ainsi, nous œuvrons pour que chaque administré qui sollicite une aide ne soit pas seulement consommateur, mais qu'il y ait au contraire un véritable engagement de sa part afin qu'il devienne acteur

de son développement. Concrètement en 2015, 58 foyers nieulais ont été bénéficiaires d'environ 10 000 heures d'aides à domicile ; 2 160 colis de la banque alimentaire ont été distribués ; 17 familles ont bénéficié d'une aide financière, 87 jeunes ont été suivis par le CCAS et la Mission Locale, 90 seniors ont profité du « voyage » annuel.

» Le bilan des actions de la **commission Bâtiments chargée du patrimoine et de l'accessibilité** menées en 2015 concerne le démarrage des études pour la réfection de la Salle des Baleines affectée au tennis couvert, la réalisation et le lancement de l'agenda d'accessibilité programmée 2016- 2018 (voir dossier p. 4 et 5), les travaux de valorisation énergétique (chaufferie, toiture et isolation

des combles de l'aile Nord) de l'école G. Chobelet, la réfection du terrain d'entraînement de football, la pose d'un dispositif de vidéo-surveillance à l'Espace Michel Crépeau et, bien sûr, la réalisation des études et le lancement du marché public pour les travaux de réfection du clocher de l'église.



Patrick Philbert
Adjoint aux
bâtiments et
accessibilité



Nicolas Horeau est arrivé à Nieul-sur-Mer en 2004. Passionné de sport et notamment de course à pied, c'est tout naturellement qu'il adhère à l'association Nieul Air Pur.

En 2008, il est président de la Jeune chambre économique de La Rochelle où son objectif est de créer du lien entre les jeunes et les organismes sociaux. Il retrouve ainsi dans cette association certaines valeurs comme l'esprit de communication et la convivialité.

A partir de cette époque et pendant deux ans, il œuvre au sein du Conseil d'Administration de Nieul Air Pur dans la commission « communication partenariat » aux côtés de Michel Abado puis très vite, en 2010, il est élu Président de l'association. Dès lors, son leitmotiv est sportivité et convivialité.

Ses objectifs sont par ailleurs de développer l'association, mais surtout de « booster » les

Bouffées d'Air Pur : course annuelle de 10 km en couple. Le succès est incontestable, les inscriptions passent de 180 couples en 2010 à 240 en 2015 ! Le pari est gagné.

Alain Berger
lui succède cette année

Pendant les quatre années passées à la présidence de Nieul Air Pur, il s'entoure de personnes motivées et dévouées afin de pouvoir passer le flambeau sereinement, ce qui s'est produit courant 2015 avec Alain Berger. Il reste au sein du Conseil d'Administration où il continue de s'occuper de la communication externe et de la mise en place de partenariats.

Sa charge de travail associative, quelque peu allégée maintenant, lui permet désormais de se consacrer à une nouvelle discipline, le triathlon, un combiné de natation, vélo et course à pied... Évidemment !

La Municipalité remercie Nicolas Horeau pour cette étroite collaboration pendant ces années écoulées.

Nieul's country boots

Déjà plus de 10 ans d'existence !

L'association Nieul's country boots est née en mars 2003 à l'initiative de deux passionnés de danse country, Danielle et Bob Dachicourt. Leur objectif était de promouvoir la musique country par l'apprentissage de cette danse au travers de cours, de stages, ainsi que par l'organisation de spectacles et de bals avec orchestre. Chacun pouvait ainsi découvrir la danse en ligne et en couple, sur cette musique venue d'un autre continent. Adhérent passionné ou danseur d'un jour : les formules proposées sont multiples. L'association compte à ce jour plus de cinquante adhérents, dont certains depuis sa création, mais seulement neuf hommes ! Messieurs, ne soyez pas timides, cette danse est faite aussi pour vous ! Le rôle de la Présidente, Danielle, est de s'occuper de la gestion de l'association, bien sûr, mais surtout de rechercher, de préparer et d'enseigner les cours des trois niveaux, le tout de façon tout à fait bénévole. Elle s'occupe également, avec son époux Bob, de préparer les programmes musicaux pour les soirées et spectacles comme celui du 4 juillet dernier, donné à l'Espace Michel Crépeau. Ce fut une réussite pour l'ensemble des participants d'autant que certains danseurs se produisaient pour la première fois en public.



Comme aime à le souligner les porteurs de cette belle initiative : « *notre objectif est de faire partager notre passion et le plaisir qu'elle procure, en toute convivialité* ». C'est ce qui sera à nouveau le cas au cours du prochain réveillon country qu'ils organisent à Nieul, le 31 décembre 2015.

+ | **Rens. 06 17 53 84 22 (tél. Présidente)**
ou danielle.dachicourt@orange.fr
Info sur nieulscountryboots.com

A année exceptionnelle, programmation exceptionnelle

Dans le cadre de la restauration du clocher de l'église Saint Philbert, la commission municipale chargée des affaires culturelles a mis en place pour l'année à venir, une programmation riche et variée, dont les recettes seront entièrement reversées à la fondation du patrimoine.

2016 ne verra donc pas la traditionnelle entrée à 3 €, mais donnera la possibilité au public de participer à ce mécénat, en fixant lui-même le prix d'entrée en fonction de sa générosité, paiement dit « au chapeau ».

➤ En cette année dédiée à notre patrimoine, il nous a semblé évident de programmer des artistes musiciens liés à notre terroir Nieulais. **Deux concerts** leur seront consacrés dans l'église de Nieul. La municipalité est toujours prête à promouvoir les talents artistiques et à donner à chacun la possibilité de les exprimer.

➤ **La fête des Arts** en est le symbole. D'année en année, ce festival s'est enraciné dans la ville et peut se prévaloir d'une belle notoriété au-delà de nos murs.

Vous êtes artistes ? Faites-vous connaître !

3 QUESTIONS À MONIQUE VAN BEVEREN, PEINTRE



Monique, d'où vient votre passion pour la peinture et depuis quand ?

Monique Van Beveren : Mon frère était un artiste, j'aimais le regarder dessiner. A l'école puis au lycée, mes professeurs d'art plastique m'encourageaient et exposaient volontiers mes tableaux : je peignais des fleurs, des paysages, des fruits... j'étais toujours pressée de mettre de la couleur. Les dimanches, mon père nous emmenait voir les œuvres des peintres qui exposaient près de chez nous, Boulevard Raspail. Mes parents, quoique d'origine modeste (mes grands-parents étaient agriculteurs), avaient du goût pour trouver de beaux meubles, les tableaux etc... Mon père travaillait les tissus et nous habillait de façon élégante.

J'ai toujours eu envie d'harmoniser des formes, des couleurs. J'aime la déco, cela a enchanté ma vie, mais dans le contexte de l'époque, je n'ai pas songé à exercer une profession artistique. Mariée à 20 ans (mon mari, comme mon frère, avait fait l'école Estienne et travaillait dans l'imprimerie),

mère de 2 enfants, j'ai dans un premier temps choisi ma vie de femme au foyer, puis j'ai repris un emploi de secrétaire... Si ce n'est quelques toiles, je ne me suis véritablement consacrée à la peinture qu'à la retraite.

Votre parcours ?

MVB : Là, différents professeurs m'ont inculqué les bases : croquis, modèle vivant, nature morte, paysage... ma façon de peindre a évolué vers une approche plus impressionniste. J'ai pu voir à Paris les expositions du Grand-Palais et des autres musées ; c'était sans doute la meilleure école. Ma passion renaissait et j'ai aimé la partager avec d'autres dans divers ateliers. Des peintres renommés venaient parfois nous épauler (Hulin, Barotte). Des expositions régulières nous stimulaient. Je vécus cette

période comme une seconde jeunesse... Vivant l'été à L'Houmeau, j'ai, plusieurs années durant, participé aux journées des peintres à Lauzières, journées qui m'ont permis de rencontrer des artistes de la région et notamment Solange Chobelet, grâce à qui j'ai pu exposer en diverses occasions.

Où en êtes-vous aujourd'hui de votre art ?

MVB : Je suis maintenant âgée et cette envie impérieuse de peindre m'a quittée... mais je consulte toujours des livres d'art : j'aime Derain, Cézanne, Van Gogh, Matisse et les autres... Une amie m'a dit un jour : « Il faut être raisonnable, on ne fait que passer ! »... mais on laisse quand même quelques traces et pour moi ce sera à travers mes toiles.

UN MOT D'ELLE

« Ma mère est née à Paris XIV^e en 1925, d'une mère d'origine normande, infirmière et d'un père basque, tailleur pour dames. Sa jeunesse fut heureuse, malgré la guerre. Enfant je ne connaissais d'elle qu'un tableau : un paysage représentant le château d'Hérisson, dans l'Allier, qu'elle avait peint lorsqu'elle était enceinte. Tableau que j'aurais aimé garder par-dessus tout et qui malheureusement nous fut dérobé... Maintenant, nous vivons ensemble à Nieul et ses peintures donnent vie à notre maison ».

Sa fille, Christine Van Beveren



Une œuvre de Monique Van Beveren

► L'action « Un dimanche au cinéma en hiver », continue de vous distraire.

- En janvier, « Les femmes du 6^e étage », film tout public.
- En février, un film plus particulièrement dédié à la jeunesse. Un goûter vous est offert pour terminer la soirée de façon conviviale.



► La bibliothèque, riche de ses 993 emprunteurs, qui représentent 8 833 passages sur une année (personnes réellement servies), est une ruche où fourmillent les idées, pour promouvoir la lecture auprès des Nieulais de tous âges. Vous y êtes toujours accueillis avec sérieux et passion par Marie-Noëlle Cavéro qui, outre ses conseils avisés en matière de livres, met en place ateliers, expositions, soirées contes, etc.

Le cercle de lecture qui siège en ce lieu, est divisé en 2 groupes, pour faire face à ses membres de plus en plus nombreux. Une belle occasion de partager des émotions, des bonheurs, au travers du livre.

La commission aux affaires culturelles apprécie les liens qui l'unissent à certaines associations, comme Arts et Lumières, Tambours d'Aurore, le club photo, Sol fa sans ré... Ces partenariats sont riches de contacts et de créations. La municipalité porte toujours ces passeurs de culture avec fidélité et fierté.

Rens. www.nieul-sur-mer.fr • Tél. : 05 46 37 40 10



PORT DU PLOMB

© Jean-François Henry

LE PORT CHANGE DE CAP

A compter du 1^{er} janvier 2016, la gestion du port du Plomb passera sous la régie directe du Conseil Départemental de la Charente-Maritime. Ce changement de gestionnaire mettra fin à une année de démarches administratives.
Rappel des faits.

En décembre 2014, le Conseil Départemental et la Trésorerie principale ont soulevé la question de la légalité des subventions d'équilibre que la commune de Nieul-sur-Mer (et celle de L'Houmeau) versaient annuellement au SIVU du Port. Après examen, ces subventions, qui constituaient une part essentielle du budget du port, se sont effectivement avérées irrégulières. Dès lors, il n'était plus possible de les verser, laissant reposer les recettes du port sur les seuls droits de place payés par les usagers du port. Or le montant des droits perçus annuellement par le SIVU ne pouvaient en aucun cas lui permettre de fonctionner correctement et encore moins

d'investir pour son développement. Afin de compenser la perte des subventions, une augmentation des droits de plus de 50 % était nécessaire ; les élus siégeant au comité syndical du port du Plomb ayant refusé d'imposer une telle augmentation aux usagers, le budget 2015 n'a pas pu être voté. La préfecture et la chambre des comptes ont donc été saisies pour élaborer et voter le budget ; une augmentation de 40 % s'est avérée nécessaire pour équilibrer un budget réduit à minima permettant à peine au port de fonctionner. Face au constat du manque de moyens, humains et financiers, dont dispose le port, l'ensemble des élus ont démissionné de leurs fonctions, entraînant de fait la dissolution du SIVU du port et sa reprise par le Département. Le port du Plomb est et reste un joyau de nos côtes. Mais pour être maintenu en bon état de fonctionnement et pour y réaliser les investissements indispensables à la vie de tout port, des moyens humains et financiers conséquents doivent pouvoir être mis en œuvre. Ces moyens, seul le Département les possède à ce jour. A compter du mois de janvier 2016, c'est donc le Département qui assurera la

gestion du port. Actuellement, les instances départementales étudient les axes prioritaires de gestion et de développement du port. Au cours du premier trimestre, une réunion publique présentera les orientations et les projets retenus. Ce choix de changement de gestion est donc un acte guidé par le seul intérêt du port. Il est précisé que les élus des deux communes resteront des acteurs des orientations qui seront prises par le Département, puisqu'ils continueront à siéger au sein du conseil portuaire et des commissions de travail. Même géré par le Département, le port du Plomb reste l'affaire des communes.

Jusqu'au 31 décembre, le port continue à être géré par le SIVU et par la commune qui gèrent le quotidien et assurent le fonctionnement, ainsi que les travaux de réparation et d'entretien courants.

Il est précisé que le poste de gardien de port sera également transféré au Département, assurant la présence de l'actuel gardien.

AMÉNAGEMENT DES LAGUNES DE TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES

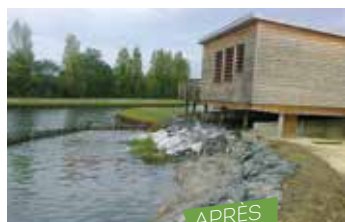
La Communauté d'Agglomération de La Rochelle a réalisé durant l'été l'aménagement des lagunes de traitement des eaux pluviales.

Cet aménagement a un double objectif :

- Traiter les eaux pluviales de la commune avant le rejet en milieu naturel (par exemple dans les bassins ostréicoles). Les eaux sont alors stockées dans les lagunes réaménagées.
- Lutter contre le risque d'inondation due à la mauvaise évacuation pendant les fortes eaux marines.

En amont, les sédiments ont été curés dans les lagunes puis les berges ont été réaménagées avec des pieux en bois. C'est une technique douce, dite de fascinage des berges.

La prochaine opération consistera à planter des plantes hydrophiles (jonc/chanvre/poivre d'eau, ...)



Il est à noter également que, dans ce bâtiment réaménagé, se trouve la station de pompage des eaux pluviales et un observatoire des oiseaux. L'ensemble du dispositif est accessible aux personnes handicapées. Au printemps 2016, une inauguration sera réalisée par la CdA en partenariat avec la commune.

Ouverture d'un cabinet de psychologie

Madame Joëlle Henry-Branchu, psychologue clinicienne, vient de s'installer sur la commune. Spécialisée dans la prévention de l'épuisement professionnel, la psychologie médicale pour un public adulte, elle vous accueille dans son cabinet pour des consultations uniquement sur rendez-vous.

+ | **Joëlle Henry-Branchu**
psychologue clinicienne
7 rue du Coquier à Lauzières
06 75 75 05 12

Bio et local

Panier Nature est un commerce de détail en produits fermiers issus de l'agriculture biologique ou raisonnée locale.

Sa gérante précise : « Je travaille en direct avec 25 producteurs locaux, situés dans un rayon d'une centaine de kilomètres maximum de Nieul-sur-Mer. Soucieuse de la qualité des produits, je visite chaque ferme et goûte chaque produit avant de le proposer à la vente ».

+ | **Panier Nature**
Du mardi au samedi
de 9h30-12h30 et 15h30-19h00.
Centre commercial du Champ Pinson
Tél. : 05 16 07 75 58
www.facebook.com/paniernature17



A L'AFFICHE

Le Service d'Aide à Domicile

Besoins d'une aide aux seniors ?
Consultez le CCAS au 05 46 37 72 86

2 nouveaux agents à votre service



De gauche à droite,
Julien Varachas et
Martial Barbé

Les services municipaux comptent deux nouveaux collaborateurs pour assurer le remplacement d'agents partis : Julien Varachas, agent technique polyvalent des services administratifs, recruté début septembre, et Martial Barbé, nouveau responsable du centre technique municipal, en poste depuis le 1^{er} octobre. Nous leur souhaitons à tous deux la bienvenue au sein de nos services.



ON COMPTE SUR VOUS

JEUDI 25 FÉVRIER de 15h30 à 19h
JEUDI 21 AVRIL de 15h30 à 19h

Établissement Français du Sang,
Espace Michel Crépeau

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Au revoir Stéphanie Fontaine... Bonjour Michel Durrant

Merci à toi Stéphanie pour tes bons et loyaux services envers la commune et à bientôt !

Port du plomb... la suite...

Nous dénonçons suite au constat fait par le service des ports départementaux et dragages en date du 11 septembre 2015 :

- la sécurité des usagers ainsi que celle de leurs navires qui n'est plus assurée ;
- le risque de glissade et de chute des usagers sur les pontons ;

et le défaut d'entretien de la passerelle, l'illégalité des subventions versées par la mairie, etc.

Actions prévues par le conseil départemental dès le 1^{er} janvier 2016 :

- Améliorer l'entretien des ouvrages et le dragage.
- Régulariser et optimiser les occupations dans le chenal.
- Augmenter le coût des anneaux de 40 %.
- Assurer l'égalité d'accès au service du port.
- Régulariser le paiement de la redevance pour les navires non déclarés et celle correspondant à la taille de chaque navire.

- Remettre en état la passerelle.

- Gérer de façon saine et transparente le budget du port...

... Vous comprenez ainsi le choix « judicieux » de nos élus démissionnaires !!!

Philippe Durieux, Jacqueline Chevallier, Christian Tavares, Véronique Bonneau, Michel Durrant

Nous sommes à votre écoute, contactez-nous :

Philippe Durieux, 06 19 32 17 70
Jacqueline Chevallier, 05 46 37 21 39
Christian Tavares, 05 46 37 37 08

CONCERT DU
GROUPE YADEMOEntrée
« au chapeau »*

SAMEDI 6 FÉVRIER 2016, 20H30

Espace Michel Crépeau, salle du phare de Cordouan

Dans le cadre de la programmation culturelle municipale, le groupe YADEMO présente à Nieul-sur-Mer son quatrième album, tout juste sorti.

Créé en 2004, le groupe s'adapte à toute forme de concert, ses mélodies festives teintées d'accents rock et ses chansons réalistes vous entraîneront à chanter et à danser. Vous repartirez le cœur léger et ensoleillé. Dès 2009, ces 4 musiciens créent leur premier album et font la 1^{ère} partie de Stéphane Sanseverino au Krakatoa de Bordeaux. Ne manquez pas ce rendez-vous qui vous est proposé dans un lieu dédié au spectacle, à deux pas de chez vous.

JANVIER

DIMANCHE 17 > 15H

Cinéma en hiver

Voir zoom ci-dessous.

FÉVRIER

SAMEDI 6 - 20H30

Concert du groupe Yademo

Voir zoom ci-dessus.

SAMEDI 13 - 20H15

Concert rock et repas «auberge espagnole»

Organisés par Rock Dance.

Espace Michel Crépeau. Sur réservation au 05 46 37 81 32 ou 06 82 04 11 46.

DIMANCHE 21 - 15H

Cinéma en hiver

Film pour enfants. Le film choisi sera affiché prochainement sur le site de la commune. Entrée au « chapeau ».*

MARS

SAMEDI 5 - DE 10H > 19H

DIMANCHE 6 - DE 10H > 18H

Salon des vins BIO

Organisé par le Rotary La Rochelle Atlantique.

Espace Michel Crépeau.

DU 11 AU 30
HORAIRES DE
LA BIBLIOTHÈQUE

Le chocolat dans tous ses états

Thématique organisée par la Bibliothèque municipale. Entrée libre.

SAMEDI 12 - 17H00

Thé café chocolat et poésie

Organisé par la compagnie Tambours d'Aurore dans le cadre du Printemps des poètes.

Chacun(e) peut venir dire ou écouter des poèmes.

Espace Michel Crépeau. Entrée libre.

AVRIL

SAMEDI 2 - 20H30

ET DIMANCHE 3 - 17H

Théâtre : Electre

La compagnie Tambours d'Aurore présente cette tragédie ancienne et moderne d'après Sophocle. Espace Michel Crépeau.

Entrée : 7€ et 5€.

DIMANCHE 3 - 9H30

Parcours du cœur

Espace Michel Crépeau.

DU LUNDI 4 AU VENDREDI 15
HORAIRES MAIRIE

Exposition photo



«Le club fête ses 10 ans»

organisé par le Club photos de Nieul-sur-Mer. Hall de la Mairie.

Permanence les mercredis 6 et 13 avril.

VENDREDI 8 - 20H30

Concert

Le conservatoire de musique et de danse de la CDA présente l'ensemble C d'accord :

« Art Blakey et les Jazz

Messengers ». Espace Michel Crépeau.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

SAMEDI 23 AVRIL 20H30

Théâtre « Sous l'escalier, la cave... »

Création de la troupe Les as c'est eux.

Espace Michel Crépeau.

Participation libre au profit du CCAS.

SAMEDI 23 ET MERCREDI 27
12H30 > 1H

Concours officiel doublette

Organisé par le Club de pétanque, réservé aux licencié(e)s. Parc Municipal.

VENDREDI 29 - 21H00

Concert

Organisé par la municipalité et la formation Musica 2.

Eglise Saint Philbert. Entrée « au chapeau ».*

CINÉMA EN HIVER

DIMANCHE 17 JANVIER 2016, 15H00

Espace Michel Crépeau, salle du phare de Cordouan

Les femmes du 6^e étage réalisé par Philippe Le Guay avec Fabrice Luchini, Sandrine Kiberlain, Natalia Verbeke.

Paris, années 60. Jean-Louis Joubert, agent de change rigoureux et père de famille coincé découvre qu'une joyeuse cohorte de bonnes espagnoles vit au sixième étage de son immeuble bourgeois. Touché par ces femmes pleines de vie, il se laisse aller et goûte avec émotion aux plaisirs simples pour la première fois de sa vie. Mais peut-on vraiment changer de vie à 45 ans ?

Cette projection vous permettra de découvrir ou de redécouvrir ce film en famille ou entre amis dans l'ambiance chaleureuse de la salle du phare de Cordouan, avec son grand écran et son acoustique prévue à cet effet.

Entrée
« au chapeau »*

* Les recettes seront reversées à la Fondation du patrimoine dans le cadre de la souscription lancée pour les travaux de restauration du clocher de l'église St-Philbert

